

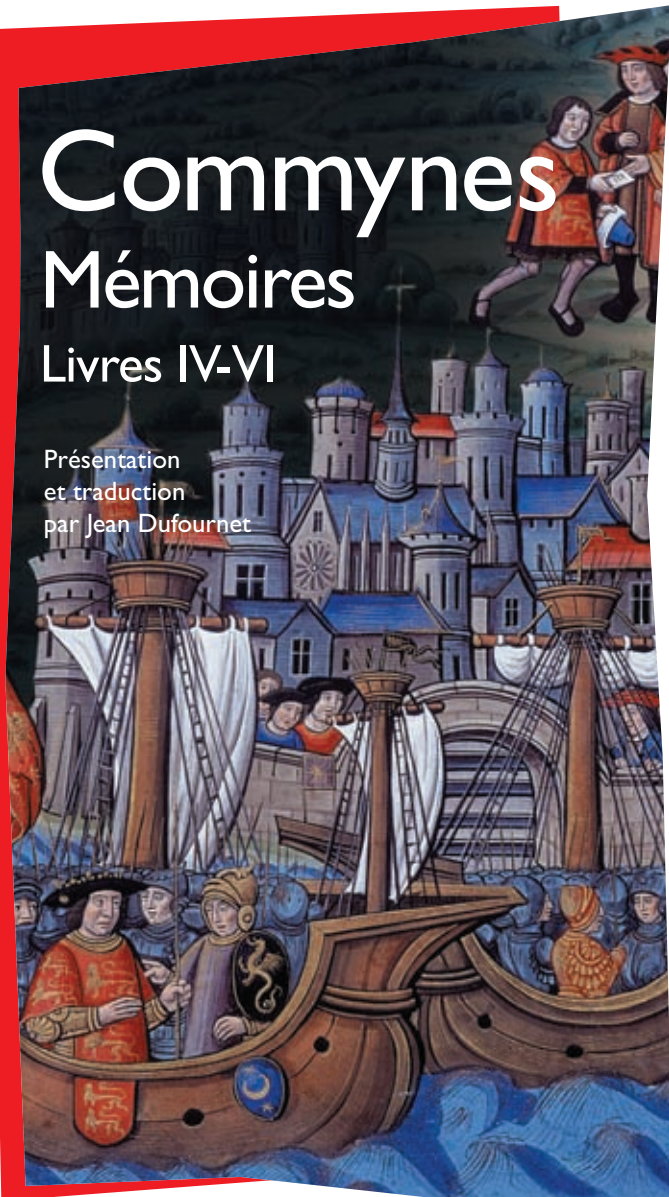
B I L I N G U E

Commynes

Mémoires

Livres IV-VI

Présentation
et traduction
par Jean Dufournet



Extrait de la publication



MÉMOIRES

(Livres IV-VI)

*Du même auteur
dans la même collection*

MÉMOIRES (Livres I-III).
MÉMOIRES (Livres IV-VI).
MÉMOIRES (Livres VII-VIII).

PHILIPPE DE COMMYNES

MÉMOIRES

(Livres IV-VI)

*Établissement du texte, traduction, notes, annexes,
bibliographie, chronologie, répertoire et index*

par

Jean DUFURNET

GF Flammarion

Extrait de la publication

Composition Nord Compo
Villeneuve-d'Ascq

N° d'édition : L.01EHPNFG1221N001
Dépôt légal : octobre 2007

© Éditions Flammarion, Paris, 2007
ISBN : 978-2-0807-1221-9

NOTE SUR L'ÉDITION

LE MANUSCRIT DE BASE

Ce volume fait suite à l'édition des *Mémoires (Livres I-III)* parue dans la même collection. Comme plusieurs de nos prédécesseurs, nous avons choisi d'éditer le manuscrit Polignac¹ qui est tenu pour le meilleur, parce qu'il représente un état ancien du texte, n'éliminant pas les difficultés, ni ne cherchant à rajeunir la prose de Commynes (au contraire du manuscrit Dobrée, édité par Joseph Calmette et Georges Durville), et qui est le seul à comporter les huit livres des *Mémoires*. Le manuscrit Polignac date du début du XVI^e siècle, des années 1510 : il est donc plus ancien que le manuscrit Dobrée.

Ce manuscrit appartient à Anne de Polignac, fille de Jean de Polignac, seigneur de Beaumont, de Randan et de Linguet (que le mémorialiste cite au chapitre v du livre VII de ses *Mémoires*), et de Jeanne de Chambes, qui était la sœur d'Hélène de Chambes, femme de Philippe de Commynes. Anne de Polignac était donc la nièce de notre auteur². Le manuscrit se retrouva ensuite dans la bibliothèque des La Rochefoucauld de Roye, descendants d'Anne de Polignac, puis dans celle des Rohan. En 1879, il fut vendu aux enchères à Drouot et acquis par Albert de Naurois. De là, il rejoignit la Bibliothèque nationale de France.

1. Manuscrit P. Bibliothèque nationale de France, Nouvelles acquisitions françaises, 20960.

2. Sur sa bibliothèque, voir Léopold Delisle, *La Bibliothèque d'Anne de Polignac et les origines de l'imprimerie à Angoulême*, Paris, 1880.

Il est en vélin, in-folio, écrit sur 211 folios et formé de 26 cahiers de 8 folios, à l'exception des cahiers 1, 18 et 19. Il comporte deux miniatures : l'une, au folio 2r^o, représente la scène au cours de laquelle Commynes offre son livre à Angelo Cato, le destinataire des *Mémoires* ; l'autre, au folio 149v^o, évoque, sur plusieurs plans, la bataille de Fornoue¹.

L'ÉDITION

Nous avons choisi, dans ce volume comme dans le précédent, de reproduire le manuscrit très fidèlement, en nous aidant des éditions antérieures, en particulier de celle, remarquable et très riche, de Bernard de Mandrot qui fut un savant de tout premier plan et à qui nous tenons à rendre un hommage tout particulier².

Nous avons suivi, en général, les règles énoncées par Mario Roques dans la *Romania* (t. LII, 1926, p. 243-249) et consulté les manuels de Françoise Viellard et Olivier Guyotjeannin (*Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. 1 : *Conseils généraux* ; fasc. 2 : *Actes et documents*, CTHS, 2001) ainsi que celui d'Yvan Lepage (*Guide de l'édition de textes en ancien français*, Honoré Champion, 2001).

Pour faciliter le travail des lecteurs et des chercheurs, nous avons conservé le découpage en livres et en chapitres

1. On trouvera la liste des manuscrits des *Mémoires* en tête de notre bibliographie, *infra*, p. 495. Pour plus de détails, voir Georges Durville, *Catalogue de la Bibliothèque du musée Thomas-Dobrée*, Nantes, 1904, t. I, p. 540, et Joël Blanchard, édition des *Mémoires*, LGF, « Le Livre de poche », 2001, p. 60-82.

2. Bernard de Mandrot (1848-1920), ancien élève de l'École des chartes, a publié en particulier une *Étude sur les relations de Charles VII et de Louis XI, rois de France, avec les cantons suisses*, Zurich, 1881 ; *Imbert de Batarnay, seigneur du Bouchage*, Paris, 1886 ; *Jacques d'Armagnac, duc de Nemours*, Paris, 1890 ; *Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse*, Société de l'histoire de France, 2 vol., 1894-1895 ; *Mémoires de Philippe de Commynes*, Picard, 2 vol., 1901-1903 ; *Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI*, Société de l'histoire de France, t. III et IV, 1920-1923.

de Bernard de Mandrot qui a plus ou moins adopté celui du grand pionnier des éditions commyniennes, Denis Sauvage. Nous avons en outre donné des titres à ces chapitres, qui initialement n'en comportaient pas.

LA TRADUCTION

Bien entendu, il n'est pas question de substituer cette traduction au texte de Commynes auquel le lecteur devra toujours se référer *d'emblée*, et dont la langue et le style ont gardé une saveur et une vigueur toutes particulières, voire une certaine truculence grâce à des locutions imagées.

Mais, après des hésitations, nous avons jugé bon, encouragé par de nombreux lecteurs et collègues, de proposer, en regard du texte original, une traduction destinée à aider les lecteurs dans leur compréhension d'une œuvre rendue parfois difficile par la longueur des phrases, la multiplicité des personnages et des allusions, l'absence fréquente de sujets précis qu'il faut déduire du contexte, l'archaïsme de quelques tours et locutions (même si la langue est très moderne à d'autres points vue), les graphies variées qui n'ont pas encore été uniformisées, l'ambiguïté de certains pronoms et propositions, l'interprétation délicate de mots clés, comme *vertu* ou *volunté*, ou de « faux amis »...

Notre traduction, qui se veut très lisible en elle-même, se tient au plus près de l'original dont elle préserve l'humour, la densité, la vigueur et la complexité, en respectant, autant que possible, les reprises et les répétitions, le mouvement des phrases, l'ordre des mots et des propositions. Toutefois, il nous est arrivé de supprimer des répétitions pour ne pas accabler le lecteur moderne, et d'ajouter, ici ou là, de menues précisions lorsqu'il y avait des risques de confusion. Mais nous avons toujours veillé à ne pas bouleverser l'ordre même du texte qui reflète la pensée de Commynes.

Par ailleurs, il convient de se rappeler que le mémorialiste a dicté son œuvre qui a le ton de la conversation. De là un texte souvent elliptique, qu'il faut compléter, des répétitions et des retours en arrière, des ruptures de construction, un entassement de phrases et de propositions coordonnées par *et*, qui équivaut fréquemment à une

virgule ou à un point-virgule, le passage abrupt du singulier au pluriel et *vice versa*. Commynes utilise aussi très souvent la conjonction *car* et l'adverbe *toutefois* dans son double souci d'expliquer les événements et de rendre compte de la réalité dans sa diversité, ses contradictions et sa totalité.

LES NOTES

L'on trouvera des renseignements destinés à éclairer les *Mémoires* dans la Présentation qui figure en tête de notre édition des livres I à III¹, dans le glossaire et dans le répertoire des noms de personnages, qui se trouvent l'un et l'autre à la fin de ce volume, ainsi que dans les notes.

Celles-ci sont de deux sortes. Les unes ressortissent à la philologie et à la sémantique. Elles commentent parfois notre traduction ; elles expliquent certains tours ; elles attirent l'attention sur des mots clés et sur des termes que le français contemporain a conservés mais avec un sens autre que celui du texte ; elles signalent la tonalité d'autres mots. D'une manière générale, pour la langue des *Mémoires* qui est le moyen français, nous recommandons aux lecteurs qui veulent en savoir davantage de se reporter aux ouvrages suivants :

Teddy ARNAVIELLE, *Le Morphème -ant : unité et diversité. Étude historique et théorique*, Louvain-Paris, Peeters, 1997.

Pierre FOUCHÉ, *Morphologie historique du français. Le Verbe*, Klincksieck, 1967.

Georges GOUGENHEIM, *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle*, Picard, 1974.

André LANLY, *Morphologie historique des verbes français*, Bordas, 1977.

Christiane MARCHELLO-NIZIA, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Bordas, 1979.

—, *Dire le vrai : l'adverbe « si » en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Genève, Droz, 1985.

Robert MARTIN et Marc WILMET, *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI, 1980.

1. Commynes, *Mémoires (Livres I-III)*, trad. et éd. J. Dufournet, GF-Flammarion, 2007.

- Philippe MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Éditions Bière, 1988 (3^e éd.).
- Michèle PERRET, *Le Signe et la mention. Adverbes embrayeurs CI, ÇA, LA, ILLUEC en moyen français (XIV^e-XV^e siècles)*, Genève, Droz, 1988.
- Gaston ZINK, *Morphologie du français médiéval*, PUF, 1989.

D'autre part, il est bon, pour certains mots et locutions, de recourir à des dictionnaires et lexiques récents :

- Giuseppe DI STEFANO, *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal, CERES, 1991.
- Algerdas Julien GREIMAS et Teresa Mary KEANE, *Dictionnaire du moyen français. La Renaissance*, Larousse, 1992.
- Roger DUBUIS, *Lexique des Cent Nouvelles Nouvelles*, Klincksieck, 1996.
- Denis LALANDE, *Lexique des chroniqueurs français (XIV^e siècle-début du XV^e siècle)*, Klincksieck, 1995.

Nous avons tenu compte, chemin faisant, de l'édition fondatrice de Denis Sauvage, qui est la première édition critique des *Mémoires*¹.

Les autres notes relèvent de l'Histoire : nous avons tâché de dater les événements, d'identifier et de situer les personnages et les lieux ; nous avons rendu compte des institutions et des faits de civilisation ; nous avons renvoyé à des ouvrages importants, publiés récemment, dont nous recommandons un usage constant. Ce sont, en particulier, les livres suivants :

- Jean FAVIER, *Louis XI*, Fayard, 2001.
- Jacques HEERS, *Louis XI*, Perrin, 1999.
- Henri DUBOIS, *Charles le Téméraire*, Fayard, 2004.

Jean DUFURNET.

1. Voir notre article « Denis Sauvage et Commynes. La première édition critique des *Mémoires* », dans *Convergences médiévales. Épopée, lyrique, roman. Mélanges offerts à Madeleine Tyssens*, Bruxelles, De Boeck Université, 2001, p. 161-172.

MÉMOIRES

(Livres IV-VI)

LIVRE IV

CHAPITRE I

Ceste veue du Roy et de mons^r le connestable fut l'an MCCCCLXXIIII¹. Et me semble que en ceste saison le duc de Bourgongne estoit allé prendre le pays de Gueldres², fondé sur une querelle qui est digne d'estre racomptee, pour veoir les œuvres et la puissance de Dieu. Il y avoit ung jeune duc de Gueldres appellé Adolf, lequel avoit pour femme une des filles de Bourbon, seur de mons^r de Bourbon³, Pierre, qui regne aujourd'uy⁴; et l'avoit espousee en ceste maison de Bourgongne, et pour ceste cause en avoient quelques faveurs. Il avoit commis ung cas tres horrible, car il avoit prins son pere⁵ prisonnier a ung soir⁶, comme il se vouloit aller coucher, et mené cinq lieues d'Almaigne a pied, sans chausses, par ung temps tres froit; et le mist au font d'une tour ou il n'avoit point de clarté que par une bien petite lucane⁷; et la le tint cinq ans, dont fut grand guerre entre le duc de Cleves⁸, dont ledit duc prisonnier avoit eu espousé la seur⁹, et ce dit jeune duc Adolf. Le duc de Bourgongne plusieurs foiz les voulut appoincter: il ne peult. Le Pape et l'Empereur a la fin ilz¹⁰ misdrent fort la main¹¹, et sur grand peyne fut commendé audit duc de Bourgongne de tirer le duc Arnol hors de prison. Ainsi le fait¹², car le jeune duc n'osa denyer de luy bailler, pour ce qu'il veoit tant de gens de bien qui s'en empeschoient, et si craignoit la force dudit duc. Je les veiz tous deux en la chambre du duc de Bourgongne par plusieurs foiz¹³, et en grande assemblee de conseil, ou ilz plaidoierent

LIVRE IV

CHAPITRE I

Charles de Bourgogne et le duché de Gueldre (1474)

Cette entrevue du roi et de monseigneur le connétable eut lieu en l'an 1474. Il me semble qu'à cette époque le duc de Bourgogne était allé prendre possession du pays de Gueldre, à la suite d'une querelle qui mérite d'être racontée pour voir les œuvres et la puissance de Dieu. Il y avait un jeune duc de Gueldre appelé Adolf, qui avait pour femme une des filles de la maison de Bourbon, sœur de monseigneur de Bourbon, Pierre, qui règne aujourd'hui ; et il l'avait épousée à la cour de Bourgogne ; pour cette raison ils en recevaient quelques faveurs. Il avait commis un crime très horrible, car il s'était saisi de son père un soir, au moment où il se disposait à aller se coucher, et il l'avait emmené à cinq lieues d'Allemagne, à pied, sans chausses, par un temps glacial, et il l'enferma au fond d'une tour qui n'était éclairée que par une toute petite lucarne ; et il le retint là cinq ans. Il en résulta une grande guerre entre le duc de Clèves, dont le duc prisonnier avait épousé la sœur, et ce jeune duc Adolf. Le duc de Bourgogne voulut plusieurs fois les réconcilier : il ne le put. Le pape et l'empereur, pour finir, s'y employèrent activement, et sur de lourdes peines il fut ordonné au duc de Bourgogne de délivrer le duc Arnold de sa prison. C'est ce qu'il fit, car le jeune duc n'osa refuser de le lui rendre, parce qu'il voyait tant de gens de bien y travailler, et aussi il craignait la force du duc. Je les vis tous les deux dans la chambre du duc de Bourgogne, à plusieurs reprises,

leurs causes ; et veiz le bon homme vieil presenter le gaige de la bataille a son filz¹⁴. Le duc de Bourgongne desiroit fort les appoincter, et favorisoit le jeune ; et luy fut offert que le tiltre de gouverneur ou meinbourg¹⁵ du pays luy demeuroit¹⁶ avecques tout le revenu, sauf une petite ville assise auprès de Breban, qui a nom Grave, qui devoit demourer au pere avec le revenu et trois mil florins de pension. Ainsi le tout luy eust vallu six mil florins, avecques le tiltre de duc, comme raison estoit. Avecques d'autres plus saiges, je fuz commis a porter ceste parolle a ce jeune duc ; lequel fait responce qu'il aymeroit myeulx avoir gecté son pere la teste dedans ung puy et se estre gecté après que d'avoir fait cest appoinctement ; et qu'il y avoit quarante quatre ans que son pere estoit duc, et qu'il estoit bien temps qu'il le fust ; mais que tres volentiers il luy laisseroit trois mil florins par an, par condiction qu'il n'entreviroit jamais dedans le duchié, et assés d'autres parolles tres mal saiges. Cecy advint justement comme le Roy print Amyens sur le duc de Bourgongne¹⁷, lequel estoit, avecques ces deux dont j'ay parlé, a Dorlans¹⁸. Il se trouvoit tres empeschié, et partit soudaynement pour se retirer a Hedin¹⁹, et oublia ceste matiere. Et ce jeune duc de Gueldres print ung habillement de François, et part, luy deuxiesme seullement, pour se retirer en son pays²⁰. En passant ung port auprès de Neamur, il paya ung florin pour son passaige. Ung prebste le veit, qui en print souspesson et en parla au passager²¹ : et regarda au visaige celuy qui avoit paié ledit florin et le congneut. Et la fut prins et amené a Neammur, et y est demeuré prisonnier jusques au trespas du duc de Bourgongne, que les Ganthois le misdrent dehors. Et avoient vouloir luy faire espouser celle qui despuis a esté duchesse d'Autriche²², par force ; et le menerent avecques eulx devant Tournay, ou il fut tué meschamment et mal acompagné²³, comme se Dieu n'eust pas encore esté saol de venger cest oultraige qu'il avoit fait a son pere²⁴.

devant une grande assemblée de conseillers, plaider leur cause, et je vis le vieux bonhomme provoquer son fils à un combat judiciaire. Le duc de Bourgogne désirait fort les réconcilier, et il favorisait le jeune, à qui on offrit que le titre de gouverneur ou de *mainbour* du pays lui restât avec tout le revenu, sauf une petite ville située près du Brabant, appelée Grave, qui devait rester au père avec son revenu et trois mille florins de pension. Ainsi le tout lui aurait-il rapporté six mille florins avec le titre de duc, comme c'était normal. Avec d'autres gens plus sages, je fus commis pour porter cette proposition à ce jeune duc, qui répondit qu'il préférerait avoir précipité son père, la tête la première, au fond d'un puits et s'y être jeté lui-même après plutôt que d'avoir conclu cet accord : il y avait quarante-quatre ans que son père était duc, et il était grand temps que lui-même le fût, mais il lui laisserait très volontiers trois mille florins par an à condition qu'il n'entrerait jamais dans le duché ; et il tint bon nombre d'autres propos très peu sages. Cela se produisit au moment précis où le roi prit Amiens sur le duc de Bourgogne qui était à Doullens avec ces deux princes dont j'ai parlé. Il se trouvait très embarrassé, et il partit soudain pour se rendre à Hesdin : il en oublia cette question. Ce jeune duc de Gueldre se déguisa en Français et partit, avec un seul compagnon, pour se retirer dans son pays. En passant par un port près de Namur, il paya un florin pour son passage. Un prêtre, qui le vit, en eut des soupçons et il en parla au passeur ; il dévisagea celui qui avait payé un florin et il le reconnut. Là il fut capturé et amené à Namur où il est demeuré prisonnier jusqu'au trépas du duc de Bourgogne, jusqu'à ce que les Gantois le délivrent. Ceux-ci voulaient lui faire épouser de force celle qui depuis a été duchesse d'Autriche, et ils l'emmenèrent avec eux devant Tournai, où il fut tué misérablement, presque seul, comme si Dieu n'avait pas encore été rassasié de venger cet outrage qu'il avait perpétré contre son père.

Le pere estoit mort²⁵ avant le trespas du duc de Bourgongne et estant encores son filz en prison ; et, a son trespas, laissa au duc de Bourgongne sa succession, a cause de l'ingratitude de son filz²⁶. Et sur cette querelle, conquist, au temps que je diz, le duc de Bourgongne le duchié de Gueldres, ou il trouva resistance ; mais il estoit puissant et en treve avecques le Roy, et la posseda jusques a la mort, et encores jusques aujourd'uy ce que est descendu de luy, et tant qu'il plaira a Dieu²⁷. Et comme j'ay dict au commencement, je n'ay compté cecy que pour monstrier que telles cruaultez et telz maulx ne demeurent point impugnis.

Le duc de Bourgongne estoit retourné en son païs²⁸, et avoit le cueur tres elevé pour ceste duchié qu'il avoit jointe a sa croce²⁹, et trouva goust en ces choses d'Almaignes, pour ce que l'Empereur estoit de tres petit cueur et enduroit toutes choses pour ne despendre rien ; et aussi de soy, sans l'aide des aultres seigneurs d'Almaigne, ne pavoit pas grand chose. Pour quov ledit duc ralongea sa treve avecques le Roy³⁰, et sembla a aulcuns des serviteurs du Roy que ledit seigneur ne devoit point alonger ladite treve ne laisser venir ledit duc si grand. Bon sens leur faisoit dire, mais, par faulte d'experience et de veue, ilz n'entendoient point ceste matiere. Il y en eut quelzques aultres, myeux entendans ce cas que eulx et qui avoient plus congnoissance pour avoir esté sur les lieux, qui luy dirent que hardiment print ceste treve, et qu'il souffrist audit duc s'aller hurter contre ces Almaignes, qui est chose si grande et si puissante qu'il est presque increable, disant quant ledit duc aura prins une place ou mené a fin une querelle, il en entreprendra une aultre, ny n'est pas homme pour jamais se retirer d'une entreprise (et en cela estoit opposite au Roy, car plus estoit embrouillé et plus s'embrouilloit), et que myeux ne se pourroit venger de luy que le laisser faire, et avant luy faire ung petit d'aide et ne luy donner nulle

Le père était mort avant le trépas du duc de Bourgogne, alors que son fils était encore en prison. À sa mort, le premier laissa sa succession au duc de Bourgogne, à cause de l'ingratitude de son fils. À la faveur de cette querelle, le duc de Bourgogne conquiert, à l'époque dont je parle, le duché de Gueldre où il rencontra des résistances ; mais il était puissant et en trêve avec le roi, et il posséda le duché jusqu'à sa mort, tout comme sa descendance l'a possédé jusqu'à aujourd'hui, et tant qu'il plaira à Dieu. Comme je l'ai dit au commencement, je n'ai raconté cet épisode que pour montrer que de telles cruautés et de tels maux ne demeurent pas impunis.

Le duc de Bourgogne était retourné dans son pays, le cœur gonflé d'orgueil pour ce duché qu'il avait joint à son État, et il prit goût à ces affaires d'Allemagne, parce que l'empereur manquait tout à fait d'énergie et endurait tout pour ne rien dépenser, et aussi parce que de lui-même, sans l'aide des autres seigneurs d'Allemagne, il ne pouvait pas grand-chose. C'est pourquoi le duc rallongea sa trêve avec le roi, et il sembla à certains des serviteurs du roi que celui-ci n'aurait pas dû prolonger cette trêve ni permettre au duc de devenir aussi grand. Le bon sens les faisait parler, mais, faute d'expérience et de largeur de vues, ils ne comprenaient pas ce problème. Il y en eut quelques autres qui, comprenant mieux qu'eux cette question et la connaissant mieux pour avoir été sur les lieux mêmes, lui dirent de conclure résolument cette trêve et de souffrir que le duc aille se heurter à ces Allemagnes, qui sont un ensemble si vaste et si puissant qu'on a peine à le croire, disant que, lorsque le duc aurait pris une place ou serait venu à bout d'une revendication, il se lancerait dans une autre entreprise (en cela, il était à l'opposé du roi, car, plus il était empêtré, plus il s'empêtrait) et que le roi ne pourrait pas mieux se venger de lui qu'à le laisser faire, et plutôt à lui apporter un peu d'aide, et à ne lui donner aucun soupçon de vouloir rompre cette trêve, car, face à la grandeur de

TABLE

<i>Note sur la présente édition</i>	7
---	---

MÉMOIRES (*texte et traduction*)

Livre IV.....	14
Livre V.....	134
Livre VI.....	310

Notes

Notes du livre IV.....	445
Notes du livre V.....	457
Notes du livre VI.....	473

Annexes

Cartes

Les villes de la Somme	489
Le domaine royal en 1461 et en 1483.....	490
Les États bourguignons en 1476.....	491
Arbres généalogiques	492

<i>Bibliographie</i>	495
<i>Vie de Philippe de Comynes</i>	500
<i>Chronologie historique</i>	505
<i>Répertoire des personnages</i>	510
<i>Glossaire</i>	546
<i>Index des mots expliqués</i>	556

COMMYNES

Mémoires (Livres IV-VI)

Au départ simple matériau destiné à l'archevêque Angelo Cato, les souvenirs de Philippe de Commynes, au fil de leur rédaction, sont devenus une œuvre autonome, marquant la naissance d'un genre inédit : celui des Mémoires, où l'historien, non seulement acteur et témoin de l'Histoire, s'en fait aussi le juge et l'arbitre. Dans les six premiers livres, qui relatent le règne de Louis XI, trois portraits se détachent et s'entrelacent : ceux de Louis XI, de Charles de Bourgogne, dit le Téméraire, et du mémorialiste en personne. À travers le duel entre la force du Téméraire, que Commynes abandonna en 1472, et la ruse de Louis XI, qu'il rejoignit alors et dont il fut le conseiller pendant plus de dix ans, c'est le destin tragique de la maison de Bourgogne qui est suivi pas à pas. Tout à la fois récit historique, autojustification, recueil de conseils politiques, de maximes et de réflexions sur la condition humaine, cette somme autobiographique annonçant les *Essais* de Montaigne livre un éclairage irremplaçable sur la seconde moitié du XV^e siècle.

Traduction, notes, annexes, bibliographie,
chronologie, répertoire des personnages et index
par Jean Dufournet

Texte intégral

ISBN : 978-2-0807-1221-9



9 782080 712219

www.editions.flammarion.com

« Édouard IV d'Angleterre
débarque à Calais »,
d'après le manuscrit Dobrée.
© The Picture Desk / Musée Thomas
Dobrée de Nantes / Dagli Orti

Catégorie V



Extrait de la publication
Flammarion